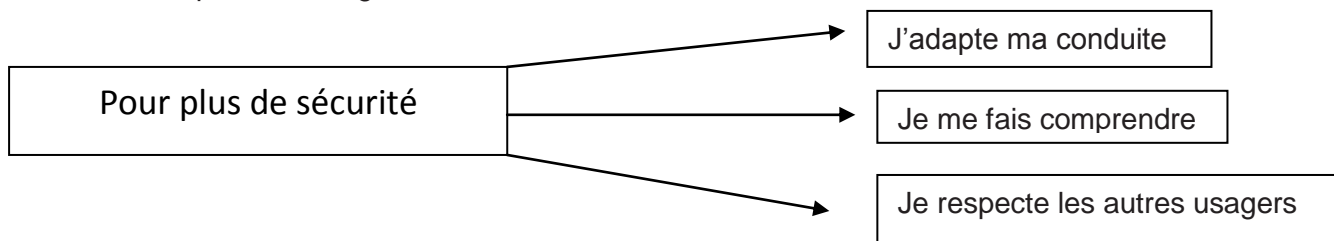


## SÉCURITÉ



### J'ASSURE MES DÉPLACEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Le respect du **Code de la route** doit faire partie des préoccupations du cyclotouriste. Trop d'accidents sont dus au non-respect de la réglementation.



#### En ville

- Se positionner correctement sur la chaussée : je laisse une largeur suffisante entre moi et le trottoir.
- Ne pas raser les voitures en stationnement : je peux être amené à faire un écart lors de l'ouverture intempestive d'une portière de voiture.
- Changement de direction à droite et à gauche : je tends franchement mon bras pour indiquer mon changement de direction, je regarde sur le côté ou dans mon rétroviseur, je me positionne sur la voie de gauche suffisamment tôt.

#### Hors agglomération :

- Rouler à une distance suffisante du bord de la chaussée : on est plus visible et on évite les écarts provoqués par les ornières, les gravillons ou les bords de chaussée mal entretenus.
- On peut rouler à deux de front : cependant il faut se rabattre sur une seule file dès la chute du jour et dans tous les cas où les conditions de la circulation l'exigent, notamment lorsqu'un véhicule voulant vous dépasser annonce son approche. Également, en raison des conditions atmosphériques et par manque de visibilité sur des routes étroites et sinueuses.
- Il faut limiter les groupes de cyclistes entre 12 et 15, même sur une file, ceci afin de limiter la trop grande distance utilisée sur la route, soit au quart de la distance de visibilité du groupe (la sécurité du groupe en sera augmentée).